

Programme de la formation : Permis B

Qu'est-ce que le permis B ?

L'obtention de cette catégorie est obligatoire pour conduire :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est $\leq$ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est $\leq$ à 3,5 tonnes

Quelles sont les conditions minimales requises avant de débiter la formation ?

- Avoir 16 ans en formation traditionnelle, 15 ans en formation AAC
- S'enregistrer auprès des services de l'ANTS (avant la formation pratique)
- Avoir obtenu l'ASSR 1 et 2 ou l'ASR

L'évaluation de départ est systématique avant de débiter une formation elle permet de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaire et le coût de la formation.

La durée de formation :

20 heures minimum obligatoire en boîte manuelle dont 10 heures peuvent être réalisées au moyen d'un simulateur de conduite.

13 heures minimum obligatoire en boîte automatique dont 7 heures peuvent être réalisées au moyen d'un simulateur de conduite.

Les moyens pédagogiques :

Le centre de formation met à disposition dans chacune de ses agences une salle de cours avec des tables, des chaises, support numérique et tableau blanc.

Un simulateur de conduite 3D à Sablé sur Sarthe et un autre à Brulon.

Des véhicules en boîte manuelle, en boîte automatique, des véhicules électriques et Hybride.

Programme de la formation : Permis B

La formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG)

Chaque semaine 10 créneaux de cours à Thème sont animés par un enseignant de la conduite.

Nous proposons des cours en Visio.

Programme Théorique :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

La formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

L'élève se forme en pratique sur simulateur et en véhicule. Le programme se découpe en 4 compétences, celle-ci sont découpées en sous-compétences.

L'élève est formé dans un souci de progressivité. Les enseignants s'attachent à réaliser des cours par objectifs, pour permettre à l'élève d'avancer pas à pas, à son rythme.



Programme de la formation : Permis B

Programme de formation de la catégorie B	
Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	a) Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures b) Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir c) Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire d) Démarrer et s'arrêter e) Doser les accélérations et les freinages à diverses allures f) Utiliser la boîte de vitesses g) Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire h) Regarder autour de soi et avertir i) - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	a) Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte b) Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation c) Adapter l'allure aux situations d) Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité e) Tourner à droite et à gauche en agglomération f) Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire g) - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	a) Evaluer et maintenir les distances de sécurité b) Croiser, dépasser et être dépassé c) Passer des virages et conduire en déclivité d) Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie e) S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide f) Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense g) Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites h) - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
	i)
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	a) Suivre un itinéraire de manière autonome b) Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie c) Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer d) Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir e) Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules f) Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence g) - Pratiquer l'écoconduite

Programme de la formation : Permis B

L'examen Pratique du permis de conduire :

Les documents à présenter avant l'épreuve

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret d'apprentissage
- Permis de conduire si vous possédez déjà une catégorie

Déroulement de l'épreuve :

- Durée 32 min
- Un parcours d'environ 25 min hors et en agglomération dont 5 min de parcours à suivre un itinéraire en autonomie.
- 2 questions de Vérifications
- 1 manœuvre dont une partie est en marche arrière
- 1 arrêt de précision

Grille de notation :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule (I)								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie au volant			+1					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Total général								

0 : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

E : Erreur éliminatoire
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas :
- La sécurité n'est pas assurée.
- Il commet une infraction :
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,
• franchissement d'une ligne continue,
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
• circulation en sens interdit.

Minimum 20 points sur 31